

**A diffuser à
tous les ITPE**

la lettre
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Numéro 239

Paris, le 20 décembre 2007

CTPM du 18 décembre 2007
Une déception à la hauteur de nos attentes

Cher(e) camarade,

Lors de ce CTPM, nous attendions du ministre l'annonce du projet pour son ministère et des orientations en lien avec les conclusions du Grenelle de l'environnement et de la revue générale des politiques publiques. Et bien nous avons eu droit à un brainstorming sur comment faire le CTPM du MEDAD et soutenir l'équipe de foot de Valenciennes !

Affligeant, consternant : notre ministre ne connaît pas son ministère, son organisation, ses enjeux et n'a aucune idée sur la direction qu'il doit prendre. Tout au long de son intervention, il a lu son discours sans conviction, sans persuasion en vérifiant par des regards furtifs les acquiescements de son directeur de cabinet et de son secrétaire général.

Au bout de huit mois d'existence, le MEDAD reste le seul ministère sans lettre de mission de la part du premier ministre, sans contour, sans mission, sans stratégie et sans pilote. Ce n'est même pas le ministre qui dirige puisqu'en pleine séance, il interpelle son secrétaire général par « Eh, chef ! dites moi comment on s'y prend pour s'en sortir ! ». Pas de préparation de ce CTPM, pas de considération pour ses agents. Juste un rêve éveillé dont on peut craindre qu'il ne soit appelé à se dissiper aussi vite qu'il est apparu. En somme, le MEDAD ressemble de plus en plus à un mirage. Et le ministre d'avouer son total manque de maîtrise de la situation : « les enjeux de pouvoir, c'est un sujet qui nous guette ! »

A l'issue des interventions des organisations syndicales, il ressortait pourtant l'attente pressante d'un projet ambitieux pour le MEDAD, d'une véritable concertation sur ce projet, le devenir des agents et des services. Car aujourd'hui, c'est un sentiment de mépris, d'écœurement, de révolte et de trahison que provoque cette absence totale d'avenir.

Après s'être abrité derrière le Grenelle, le ministre doit maintenant passer sous les fourches caudines de la RGPP sans visiblement avoir la possibilité d'influer sur le processus en cours dont on ne peut que craindre qu'il ne soit destructeur pour le MEDAD.

Pendant 3 heures, nous avons eu droit à une discussion de comptoir, un appel au bon peuple pour savoir si lui ne saurait pas comment gérer « ce ministère qui doit faire rêver » ; d'ailleurs sans jamais daigner écouter les propositions de FO

Plus surréaliste encore, le ministre a interrogé en pleine séance son administration pour savoir quelle méthode utiliser pour se concerter au niveau national avec les organisations syndicales. Avec l'air d'ignorer qu'il dispose du cadre réglementaire et du pouvoir de créer le CTP du MEDAD. Personne, pas même son cabinet ni son administration, ne lui a expliqué le fonctionnement des instances paritaires !

La situation a tourné à une totale confusion :

- sur la référence systématique au « Grenelle de l'environnement » et à la RGPP pour trouver un projet à son ministère. Or le « Grenelle de l'environnement » n'a été qu'une vaste opération de communication, de laquelle ne ressortent que des idées très vagues. Il ne s'agit que d'un assemblage d'effets d'annonces et de mesures hétéroclites, sans aucune portée opérationnelle pour le MEDAD ;

- sur la constitution du CTPM du MEDAD : le ministre accepte enfin de s'intéresser à la question, puisque la FEETS FO l'a informé en séance l'avoir assigné en justice pour absence de constitution réglementaire du CTP ministériel (voir déclaration la déclaration de la FEETS-FO sur www.snitpect.fr) ;

- sur le pilotage ministériel : la séparation SG (gestion des moyens) / Commissariat (stratégie) n'a pas pu être justifiée par le ministre. En interdisant une cohérence d'ensemble, en refusant de se donner une capacité d'arbitrage inter programmes, le MEDAD sera bientôt plus segmenté, plus sectorisé et plus découpé que ne l'étaient jusqu'alors l'Équipement et l'Écologie !!!

Ainsi, alors qu'il ne reste que quelques semaines pour bâtir un projet ministériel, le porter et le défendre face aux arbitrages dogmatiques de la RGPP, dont les décisions les plus douloureuses nous sont déjà annoncées pour le mois d'avril, le ministre nous a gratifié d'un numéro pitoyable en passant plusieurs minutes à demander au secrétaire général du ministère d'inventer en direct devant les organisations syndicales une méthode de concertation pour la suite.

Nous avons été les témoins de l'absence totale de préparation de ce « rendez-vous » entre le ministre, son cabinet et les préfigurateurs des futures directions centrales.

Après plusieurs interventions des représentants des personnels, le ministre a tout de même fini par s'engager :

- à défendre que les DDEA demeurent des services déconcentrés du MAP et du MEDAD, sans intégration dans les préfetures ;
- sur un statut public pour le futur opérateur spécifique qui devrait être en charge de l'examen du permis de conduire, FO demandant un statut de service à compétence nationale, avec reprise intégrale de l'ensemble des inspecteurs et délégués.

Ce qui ne nous rassure pas nécessairement tant il est de notoriété publique aujourd'hui que même les ministres ne décident plus rien sans l'aval de l'Élysée !

Nous n'avons pu obtenir aucune information sur l'avenir des DIR et des services de navigation en dehors du propos vague que la transformation en agence n'aura de sens que si elle apporte une plus value. Rien sur la mise en place des DREDAD (sauf que le MEDAD « revendique » la fusion DRE + DIREN avec la totalité des missions des DRIRE... tout en rappelant que l'arbitrage se fera en lien avec la position du MINEFE). Rien sur la DGAC. Rien sur la politique de l'eau et les missions correspondantes, passées à la moulinette RGPP d'ici avril 2008.

Sur l'organisation de l'administration centrale : aucune explication !, Ni sur la cohérence d'ensemble, ni sur les objectifs recherchés. Et pourtant la réforme de l'administration centrale doit être opérationnelle pour... juin 2008 ! Tout au plus avons-nous eu droit aux noms des préfigurateurs des super directions.

Rien non plus, ou presque, sur l'Ingénierie Publique. Ou plutôt si : c'est une nouvelle erreur majeure, conséquence de la séparation SG / Commissariat qui va être commise. L'IP serait rattachée à une direction fonctionnelle, la direction générale des ressources, des territoires et des habitats, alors que certains futurs responsables de cette direction ont prôné, durant le Grenelle de l'environnement, une nouvelle décentralisation et la mise en place d'agences sur les champs de l'aménagement et de la biodiversité.

Une fois encore, le ministre est apparu totalement absent, extérieur et désintéressé de son ministère, de sa construction, de ses agents. Nous attendions de cet échange du 18 décembre 2007 des réponses franches et fortes, pour un projet ministériel ambitieux. La déception et l'inquiétude, encore une fois, furent à la hauteur de nos attentes.

Le message ministériel à tous les agents du MEDAD du 12 décembre dernier se termine en ces termes « *La mobilisation de chacun sera la clé de la réussite* ». Voilà un point avec lequel nous ne pouvons qu'être d'accord : l'avenir du MEDAD, l'avenir de tous les agents et les services qui le constituent passe par la mobilisation de tous derrière FO dès le début de l'année 2008 !

Gilles Paquier
Secrétaire général

